

doivent vivre spirituellement de sa doctrine et de son sacerdoce. Or, le foyer central de cette famille diocésaine, l'expression sensible de cette unité dont l'évêque est le principe et l'âme, c'est l'église cathédrale: son siège, sa *cathedra*, est là, il n'y en a qu'une dans tout le diocèse, car nul autre que lui, si ce n'est le Pape, n'a dans son diocèse la charge du magistère et de la juridiction; lui seul a le droit de siéger pour enseigner et juger; son autel est là, et dans tout son diocèse il n'y en aura pas d'autres que ceux qu'il aura érigés; pour y monter, il faudra naître au sacerdoce au pied de son autel.

“L'église cathédrale est donc en toute vérité l'église mère de tous les diocésains: cette chaire, cet autel sont les sources de vie où tous doivent s'alimenter. L'église paroissiale n'est elle-même notre foyer spirituel que pour autant qu'elle est une *filiale* de l'église mère.”

UN EVENEMENT IMPORTANT POUR L'HISTOIRE RELIGIEUSE ET PATRIOTIQUE DU PAYS

S. G. Mgr l'Archevêque vient de faire l'acquisition du site du Fort Saint-Charles, bâti en 1734, sur les bords du Lac des Bois, à proximité de l'angle du Nord-Ouest, où commence le chemin Dawson. Ce terrain se trouve dans le Minnesota, à peu de distance de la frontière manitobaine. Il a été vendu par un M. Magnussen, protestant.

Il est évident que cette terre sacrée devrait appartenir au Canada, mais on sait le peu de cas que l'Angleterre a toujours fait du territoire canadien.

On se rappelle qu'en 1908, S. G. Mgr Béliveau, alors l'abbé Béliveau, procureur et représentant de S. G. Mgr l'Archevêque, des RR. PP. Jésuites du Collège de Saint-Boniface et l'honorable Juge Prud'homme, l'historien bien connu de La Vérendrye, ont retrouvé en cet endroit les restes du P. Aulneau, S. J., du fils aîné de La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons massacrés en 1736, — sur une île qui porte encore le nom d'Île-au-Massacre, à quelques lieues du Fort, — par les Sioux des canots qui allèrent se vanter de leur forfait au Fort de Beauharnois, dans le Minnesota actuel. (Cf. *Les Cloches*, 15 septembre 1908.)

Monseigneur a l'intention d'ériger une chapelle sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du vieux fort français, non loin du site de la maison du Découvreur français.

La découverte du site d'un autel et d'un foyer français à ce tournant si décisif de l'histoire de l'Ouest a une signification dont l'importance n'échappera à personne.

Pro aris et focis, Dieu et Patrie. France toujours !